

Elections professionnelles : derniers jours

Il ne vous reste plus que quelques heures pour voter. **88 %** de nos adhérents ont déjà validé leur vote. N'oubliez pas de le faire avant ce jeudi 6 décembre 17h (heure de Paris).



Les chefs d'établissement toujours sans « feuille de route » officielle sur la réforme du LP

Si le SNPDEN UNSA a su entendre la philosophie générale de cette réforme : familles de métiers en secondes - 3ème prépa métiers - parcours CAP en 3 ans - renforcement de l'apprentissage, co-enseignements - modules de préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études, l'absence de textes officiels permettant de préparer sereinement la rentrée 2019 inquiète les équipes et tend le dialogue social dans les EPLE.

[Lire la suite](#)

Livre noir sur le numérique

Faits établissements, télé-inscription, Dem'Act, suivi de l'orientation... mais aussi messageries saturées, portails d'accès multiples, applications non compatibles entre-elles... la [liste est longue](#) des applications numériques pléthoriques, redondantes, ni testées ni évaluées *qui nous détournent de nos missions d'encadrement et de pilotage*.

Dénoncé depuis des années par le SNPDEN, ce récurrent sujet des applications numériques, caractérisées par un excès d'information et conduisant à l'irrationalité, à l'indécision ou à l'urgence, dégrade de manière importante nos conditions de travail et d'exercice du métier.

Nous allons devoir, comme nous avons réalisé en 2014 un « [Livre blanc sur les conditions d'exercice du métier](#) » rassembler témoignages et questionnements, dans la perspective de publication d'un livre noir du numérique.

Violences devant les établissements

Les personnels de direction à nouveau face aux violences devant les établissements

Le SNPDEN condamne très fermement les blocages d'établissements qui se multiplient aujourd'hui, accompagnés de violences urbaines. Il dénonce une fois de plus ces mouvements, en alertant sur le fait qu'ils témoignent d'une profonde dégradation des rapports sociaux dans notre pays.

Il apporte son soutien à ses adhérents et aux collègues confrontés à ces actes intolérables.

Comme toujours dans ces circonstances, les personnels de direction défendent le service public d'éducation, mais ils considèrent qu'ils ne doivent en aucun cas se mettre en danger, avec leurs personnels, face à ces événements qui dépassent de loin les simples "mouvements lycéens".

Retrouvez également le [communiqué de l'UNSA](#) à ce sujet.



Lundi 3 décembre

Préparation du comité technique AEFÉ avec le secteur UNSA-HDF

Mardi 4

Groupe de concertation sociale sur la professionnalisation

Mercredi 5

Table ronde au sénat sur la violence à l'école

Jeudi 6

Dernier jour des élections
Dépouillement des votes au ministère

Vendredi 7

Audience CSP : programmes des enseignements généraux du futur lycée professionnel
Journée annuelle d'étude des directeurs de CIO : l'orientation dans tous ses états
Audience au ministère avec les IGEN sur l'autonomie des EPLE
Mission protection de l'école

Actualités

Non à la révision de la Loi de 1905 !

Alors que le président de la République envisagerait d'amender la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, des organisations laïques, réunies le 22 novembre, mettent en garde contre ces projets de révision. Elles rappellent ainsi dans un communiqué commun l'intangibilité des principes solidairement posés par cette loi et demandent qu'elle soit pleinement appliquée. Le SNPDEN, aux côtés de sa Fédération [l'UNSA Education](#), est signataire de [ce communiqué](#).

Remplacement de courte durée des enseignants absents

Le CNED et le rectorat de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes se lancent dans [l'expérimentation d'un dispositif](#) pour « assurer une continuité de l'enseignement » par internet dans des EPLE pilotes confrontés à des absences de professeurs de moins de 15 jours. A l'issue de cette phase test prévue jusqu'en juillet prochain, un retour d'expériences devrait permettre de mesurer les évolutions techniques nécessaires au déploiement du dispositif à partir de septembre 2019.

Pour le SNPDEN, la véritable question n'est pas tant le remplacement des enseignants mais la prise en charge des élèves...

[Lire la suite](#)

Avenir professionnel : un nouvel échéancier de mise en application de la loi

Alors que le calendrier initial de la parution des décrets d'application de la [loi 2018-771 du 5 septembre 2018](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoyait les premiers textes des réformes de la formation et de l'apprentissage pour fin octobre, seules deux mesures réglementaires sur les 175 prévues ont été publiées. Le [nouvel échéancier](#), mis en fin du mois de décembre.